



Zigzag

FESTIVAL DE SCAN

Un nouveau type de professionnels a fait son apparition dans l'édition américaine : les « demineurs de polémiques » (« sensitivity readers »). Chargés de détecter, dans un roman, les sujets « sensibles », pouvant choquer diverses communautés (Afro-Américains, Juifs, musulmans, femmes, etc.), ces lecteurs sont classés selon leurs origines et leur parcours. Exemples de profils de démineurs dans « Livres Hebdo » (16/3) : « femme noire bisexuelle », « Juvy ayant 5 échecs de FIV avec un mari souffrant d'un cancer du cerveau », « asthmatique », « A la recherche du temps perdu » n'aurait aujourd'hui aucune chance de paraître...

LA JUSTICE MALMENÉE PAR COUPAT



RETOUR À L'ENVOYEUR

Après Bordeaux, Hambourg et plusieurs villes belges, Caen va lutter contre les pipis sauvages, notamment dans les « rues de la soif » (France Bleu, 14/3) : « Les fêtes trop alcoolisées seront donc élaboussées par leur jet d'urine. Le but : les "punir" de manière ludique pour éviter de salir les rues commerçantes - et éviter à la fois de payer une amende de 68 euros. » Inconvénient notable : cette peinture coûte cher (60 euros le mètre carré), ce qui a déjà fait renoncer la ville de Bordeaux. Et c'est ainsi que Jupé est complice de la jet-société !

Profil de poste bien lissé

LE TORCHON BRÛLE au sein de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) du Centre-Val de Loire. Sa directrice est accusée, dans un communiqué commun des trois syndicats CGL, FSU et Unsa, d'être responsable d'« une crise sans précédent, conduit les personnels à endurer, subir, craquer les uns après les autres, sévèrement », d'« une crise qui déstabilise profondément l'ensemble du service, tant sur le plan du travail que sur le plan des relations humaines ». Le reste est de la même eau, ou du même feu : « Il y a danger pour la santé des agents (...), la situation est explosive », etc.

Résultat : la directrice en question, Sylvie Le Clech, a commencé à préparer ses valises, avant même que l'administration centrale ait annoncé localement son éviction... Il faut dire que le « Journal officiel » (3/3) a publié, quelques jours plus tard, une drôle d'annonce à la ru-

Dans de beaux Drac

brique « Avis et communications » du ministère de la Culture. « L'emploi de Drac de la région Centre-Val de Loire est susceptible d'être déclaré vacant », indique l'annonce de manière subtilement préventive. Mais le profil du poste, lui, a évolué. En plus du talent requis pour la « mise en œuvre des politiques du ministère », le candidat ou la candidate devra « faire preuve d'une aptitude marquée au management, à la communication, au dialogue et à la négociation, afin de travailler dans les meilleures conditions » avec les différents interlocuteurs. Il ou elle « doit en outre disposer d'une forte capacité de dialogue social et être en capacité de mobiliser les équipes de la direction régionale ». Est-ce à dire que la Rue de Valois cherche à recruter quelqu'un de normal ? ou de normalement syndiqué ?

J. C.

Des cailloux en poudre

ILS SONT FOUS, ces écolos ! Voilà qu'ils se mettent à défendre les cailloux, les simples cailloux affleurant dans les champs ! Des gens sérieux, en plus : des universitaires, des associations de protection de la nature... Ils en veulent aux « casse-cailloux », qui sévissent dans le Jura : des tracteurs de type Fendt 1050 (500 chevaux) surpuissants, qui traitent un gros broyeur capable de réduire les pierres en poudre. Voilà deux ans que les producteurs de lait à comté du Jura s'en sont entichés. Leur but : planter plus de trèfle et de ray-grass pour leurs vaches. Mais, selon les écolos, faire de la poudre de ces rochers revient à faire disparaître les pelouses sèches calcicoles, ces prairies typiques de moyenne montagne. Et à transformer le Jura en Beauce...

En mai 2017, à Remoray-Bougeons (Haut-Doubs), un agriculteur passe au casse-cailloux 4,4 hectares de prairie calcicole, dont près du tiers est classé en zone Natura 2000. L'association Commission de protection des eaux de Franche-Comté interpelle la préfecture, qui explique que, faute de données fiables, il n'est pas possible de constater une infraction.

L'affaire émeut 21 universitaires Franco-comtois, qui, en juin, interpellent à leur tour la préfète.

« Là où il y a des affluents rocheux », explique Julien Guyonneau, botaniste au Conservatoire botanique national de Franche-Comté, les sols sont très minces et pauvres en nutriments. On y trouve des plantes spécifiques : les orpins, la gentiane jaune, du serpolet, une plante médicinale qui soigne les bovins. Mais aussi des insectes, comme l'apollon ou l'azuré du serpolet, qui vit en symbiose avec la plante et une fourmi rouge, des oiseaux insectivores comme l'alouette lulu, la pie-grièche... » Même un producteur de comté, mais bio celui-là, a volé au secours des cailloux : « Le pire, c'est que ces roches calcaires réduites en poudre produisent du carbonate de calcium, toxique pour les plantes », affirme Robert Nicod. Lors d'une réunion de concertation à la préfecture, le 28 février, le nouveau préfet du Doubs a promis que la lumière serait faite sur l'étendue des dégâts. On ne va pas lui jeter la pierre. **Professeur Canardeau**

Fukushima conduit à la Hague

EN NORMANDIE, pas un élu, pas un officiel et pas un industriel pour accueillir, les 15 et 16 mars, l'ancien Premier ministre japonais Naoto Kan. Il faut dire que ce dernier milite fermement pour l'arrêt du nucléaire civil dans son pays comme à travers le monde (« Le Canard », 14/3).

Une position qu'il a prise en 2012 au lendemain de la catastrophe de Fukushima.